



SALAIRES ACTE II

N°66

PAS D'ACCORD DE SALAIRES POUR 2014 !..... ?

Lors de la diffusion de notre précédent FAX INFO n° 65 (disponible sur notre site internet) nous vous avons fait part de la réflexion suivante de la délégation patronale :

« Les augmentations accordées par le passé sont d'une telle importance, qu'elles sont très au-dessus de l'évolution du coût de la vie, et il est temps de les modérer ».

En fait, voici les évolutions mises en perspective.

Indice du coût de la vie hors tabac 2003 / 2013 : + 18,06 %

Valeur point de salaire 2003 / 2013 : + 24,55 %

Mais dans le même temps :

Emoluments et honoraires 2003 / 2013 : + 31,79 %

Par référence à ces éléments et aux efforts que nos collègues fournissent quotidiennement, par courrier du **17 mars 2014**, la **FEDERATION GENERALE DES CLERCS ET EMPLOYES DE NOTAIRE – FORCE OUVRIERE** a réagi et a adressé à Monsieur le Président du Conseil Supérieur du Notariat, une demande de remise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Mixte Paritaire, la négociation de la valeur du point de salaire pour 2014.

Lors de la Commission Mixte Paritaire du 20 mars, qui vient d'avoir lieu, malgré un argumentaire très élaboré, notre délégation a essuyé un refus définitif de réouverture de la négociation sur les salaires.

QUE FAUT-IL PENSER DE TOUT CELA ?..... !

Notons que le Président du CSN, dans son argumentation diffusée à ses confrères, donnait comme deuxième motif de non-augmentation des salaires, le maintien de l'emploi en 2014 dans la profession.

NOUS SERONS EXTREMEMENT ATTENTIFS A CET ENGAGEMENT !

Retrouvez-nous sur twitter : @FGCENFO